



FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS

Fiche filière

À retenir

La production nationale destinée à la transformation représente :

- 33 % du total de la production nationale de légumes
- 14 % du total de la production nationale de fruits



ORGANISATION

La filière des légumes transformés s'appuie sur des productions agricoles dédiées aux industries. La filière des fruits transformés s'appuie quant à elle, soit sur des vergers dédiés (prune d'ente ou bigarreaux), soit sur des fruits (pomme, abricot, poire, pêche nectarine, mirabelle ou cassis) provenant des vergers de la filière frais.

Les acteurs des fruits et légumes transformés sont regroupés au sein d'associations :

- L'association nationale interprofessionnelle des fruits et légumes transformés (ANIFELT) qui regroupe six filières spécifiques : la betterave rouge (ADIB), les bigarreaux d'industrie (ANIBI), le champignon de couche (ANICC), le pruneau (BIP), la tomate d'industrie (SONITO), 15 légumes verts en conserve et surgelés (UNILET). Chacune de ces filières est organisée sous forme d'interprofessions courtes, dans un schéma vertical fondé sur la spécialisation variétale, l'implication directe des acteurs économiques (producteurs et transformateurs) et la contractualisation avant campagne.
- L'association française interprofessionnelle des fruits et légumes à destinations multiples (AFIDEM), membre associé à INTERFEL et qui recouvre les filières de production de pommes, abricots, pêches, poires, prunes mirabelles, reines-claudes et cassis pour l'approvisionnement des usines de transformation sur les segments de marchés des compotes, confitures



PRODUCTION

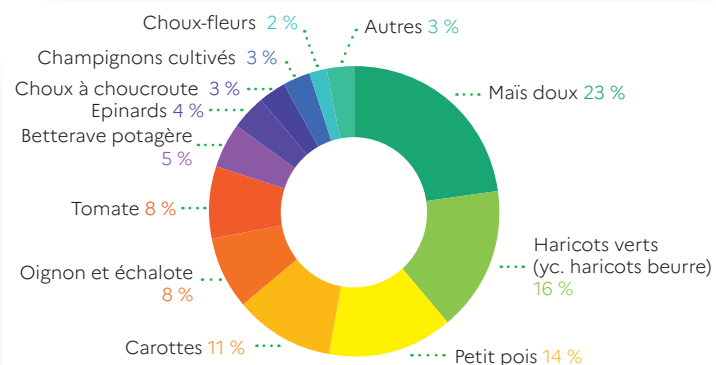
Sur les produits suivis par l'ANIFELT, en 2019, on compte 6 300 exploitations spécialisées en production de légumes et fruits dédiés à l'industrie, pour une surface cultivée de 88 000 ha (soit 40 % des surfaces de légumes et 25 % des surfaces de fruits cultivés en France) et une production de 1,3 million de tonnes. Le chiffre d'affaires agricole est estimé à 0,5 milliard d'euros. La filière est organisée à l'amont autour de 31 organisations de producteurs.

La filière des légumes en conserve et surgelés est une filière très organisée ; elle rassemble 19 groupements de producteurs (4 en Bretagne-Pays de Loire, 6 en Nord-Picardie, 2 dans le Centre, 7 dans le Sud-Ouest), qui couvrent les 15 principaux légumes cultivés en France sous contrat pour l'industrie (haricots verts et beurre, pois, carottes, épinards, flageolets, brocolis, choux-fleurs, salsifis, oignons, betteraves, navets, courgettes, céleris branche et rave).

En 2019, la production agricole des principaux fruits et légumes à destination de l'industrie s'élève à :

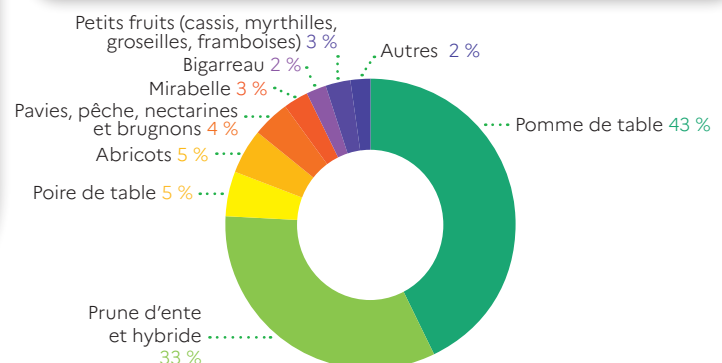
- 1 287 120 tonnes de légumes (hors maïs, tomates, champignons de couche),
- 439 990 tonnes de maïs doux,
- 152 220 tonnes de tomates,
- 56 950 tonnes de champignons de couche,
- 336 310 tonnes de fruits (hors prunes d'Ente et Bigarreaux d'Industrie),
- 34 000 tonnes de Prunes d'Ente,
- 6 285 tonnes de Bigarreaux d'industrie.

Répartition des volumes de la production de légumes commercialisée dirigée vers la transformation en 2019



Source : ANIFELT / UNILET / Agreste

Répartition des volumes de production de fruits commercialisée dirigée vers la transformation en 2019



Source : ANIFELT / UNILET / Agreste



TRANSFORMATION

Les volumes produits en fruits et légumes transformés approvisionnent plus de 160 unités de transformation. Ce secteur représente plus de 30 000 emplois directs. Le chiffre d'affaires industriel est estimé à 2,9 milliards d'euros.

La filière des légumes transformés (conserves et surgelés, hors maïs doux, champignons et tomates) se regroupe autour de 23 sites de transformation (8 en Bretagne, 8 dans les Nord-Picardie-Centre et 7 dans le Sud-Ouest).

Les fabrications s'élèvent à 537 000 tonnes $\frac{1}{2}$ brut de légumes appertisés et 378 000 tonnes de légumes surgelés. Hors maïs doux, les haricots verts correspondent aux légumes le plus important dans les fabrications (30 % en conserve et surgelés).

Le secteur des fruits transformés comprend à la fois des produits de grande consommation (PGC) comme les compotes, confitures et des produits alimentaires intermédiaires (PAI), comme les purées, concentrés, fruits surgelés etc... Les entreprises françaises de fruits transformés sont globalement très orientées vers les produits de grande consommation avec des marques fortes (compotes, confitures, etc...). On peut également signaler l'existence d'un tissu artisanal actif. Les fabrications se montent à 547 000 tonnes concernant le secteur des fruits (confiture, compote, fruits au sirop, purée, produits à base de marron).

La pomme est de loin le premier fruit transformé en France. Le secteur des compotes, très dynamique, domine ce secteur en croissance depuis une vingtaine d'année. On peut constater une progression des produits allégés et sans sucre ajouté (SSA). Ces derniers représentent 35 % des fabrications en 2016 et leur progression a été de 87 % entre 2011 et 2019.

Sources : ANIFELT / UNILET / AFIDEM



CONSOMMATION

En 2019, par rapport à 2018, en volume, la consommation française de légumes en conserve est relativement stable à domicile mais est à la baisse en restauration hors domicile. Ils représentent 86 % des volumes à domicile et 14 % en restauration hors domicile.

Le marché à la consommation des légumes surgelés est en hausse tant en hors domicile qu'à domicile. La consommation se divise de manière égale entre le domicile et le hors domicile en volume.

Les achats de fruits transformés pour la consommation à domicile se maintiennent pour toutes les catégories, hormis pour les fruits séchés et les fruits confits en légère baisse entre 2018 et 2019.

Sources : KANTAR/ GIRAFOD/ UNILET



ÉCHANGES

Les produits les plus exportés sont : le maïs doux, les petits pois, les haricots verts et les mélanges de légumes en conserve et surgelés, la confiture, les compotes, la choucroute, les champignons, les pruneaux, les cerises confites...

Les importations couvrent majoritairement des produits « exotiques » que les conditions climatiques nationales ne permettent pas de produire, et des espèces fruitières et légumières nécessitant, soit au stade de récolte, soit au stade de préparation industrielle, une importante main d'œuvre.

Les produits les plus exposés à la concurrence internationale sont la tomate en conserve, en concentré, en sauces, les haricots verts en conserve (cueillis main/ rangés main), certains légumes surgelés, ou encore les champignons en conserve.

En 2019, le solde des échanges est globalement négatif en valeur pour les légumes transformés.

La France a importé 250 000 tonnes de légumes en conserve (maïs doux compris) pour un montant total de 372,9 millions d'euros et a exporté 246 000 tonnes pour un montant de 335,6 millions d'euros. Le solde des échanges en 2019 est positif en volume mais négatif en valeur. Les volumes exportés se maintiennent, alors que les volumes importés diminuent.

Cette même année, la France a importé 476 000 tonnes de légumes surgelés pour un montant total de 405,6 millions d'euros et a exporté 243 000 tonnes pour un montant de 221,9 millions d'euros.

Le solde des échanges en 2019 est négatif en volume et en valeur.

Concernant les fruits transformés, la balance commerciale est négative pour les fruits congelés, les fruits au sirop et les fruits au naturel, par contre elle est positive pour les confitures, les compotes et les purées.

Source : Douane française TDM / AFIDEM